

EXPOSÉ SUR LA SÉCURITÉ

[protection de l'ouïe]

Un grand nombre de travailleurs sont surexposés au bruit provenant soit de leur propre travail, soit de leur environnement.

Avec le temps, une telle surexposition diminue notre perception des sons. Les travailleurs plus âgés peuvent même penser qu'il s'agit d'une perte auditive due au vieillissement.

Il est possible de ralentir une perte auditive due au bruit et même d'y mettre fin si on prend les précautions nécessaires.

Il est important de savoir qu'une surexposition au bruit ne prend pas nécessairement longtemps. En effet, de courtes périodes d'exposition à des bruits très forts sont l'équivalent d'une surexposition. Par exemple, un travailleur qui travaille avec une scie à coupe rapide à essence pendant une période de quinze minutes a été surexposé au bruit le jour en question.

En règle générale, on mesure le bruit en décibels. L'échelle généralement utilisée pour mesurer le bruit qui peut nuire à l'ouïe humaine est l'échelle A. Par conséquent, les décibels sur l'échelle A sont représentés par les lettres dBA.

Vous devriez porter des protecteurs d'oreilles si vous êtes exposé à des niveaux de bruit de :

- plus de 85 dBA pendant huit heures;
- plus de 88 dBA pendant quatre heures;
- plus de 91 dBA pendant deux heures.

Le bruit de la plupart de l'équipement et des outils électriques utilisés pendant les travaux de construction dépasse ces niveaux.

Puisqu'il est difficile de réduire le niveau de bruit en chantier, la prochaine option à considérer est la protection de l'ouïe. On peut protéger son ouïe de deux façons : des cache-oreilles et des bouche-oreilles. Bien qu'il y ait des avantages et des inconvénients à chacun, les cache-oreilles offrent habituellement une meilleure protection.

Cache-oreilles

- Pratiques où le bruit est intermittent puisqu'on peut facilement les mettre et les enlever rapidement.
- Ils doivent être remplacés. En effet, la protection et le confort diminuent avec le temps. On doit remplacer les coussins lorsqu'ils deviennent moins flexibles ou endommagés.
- La tension du serre-tête doit également être bien ajustée. Si le serre-tête est trop lâche, les cache-oreilles n'offrent pas une pleine protection. Si le serre-tête est trop serré, il devient inconfortable.

Bouche-oreilles

- Ils sont légers et confortables dans la plupart des cas, mais il faut bien les insérer pour qu'ils soient efficaces. Il vous faut également vous laver les mains avant de les insérer.
- Il y a des bouche-oreilles jetables et permanents. Les bouche-oreilles permanents devraient être remplacés souvent lorsqu'on s'en sert dans un environnement contaminé.

Repérez le coefficient de réduction du bruit (ou CRB) sur l'emballage des cache-oreilles antibruit et des bouche-oreilles. Il s'agit de la protection offerte **dans une situation idéale**. En réalité, il se peut que la réduction du bruit ne soit que la moitié de celle inscrite sur l'emballage.

[Le formateur :

- *passe en revue la politique de l'entreprise qui porte sur la protection de l'ouïe en milieu de travail;*
- *détermine les protecteurs d'oreilles que portent les travailleurs;*
- *parle des tâches ou des travaux qui exigent le port de protecteurs d'oreilles.]*

Au Nouveau-Brunswick, les dispositions régissant le bruit et la protection de l'ouïe se trouvent aux articles 29 à 33, 38 et 48 du *Règlement général 91-191* établi en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

REMERCIEMENTS

Nous remercions sincèrement l'Association ontarienne de la sécurité dans la construction pour l'autorisation de réimprimer.

Feuille de présence

Secteur et division			
Endroit de la réunion		Nom / Titre de l'employé qui préside la réunion	
Date (aaaa-mm-jj)	Heure		Quart de travail
Nombre d'employés dans l'équipe / le secteur		Nombre de personnes présentes	

Autres questions de sécurité ou suggestions de la part des employés

Personnes présentes

Nom (en lettres moulées)	Signature
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	
11.	
12.	
13.	
14.	
15.	

Mesures de suivi / Remarques

Signature	Date
-----------	------